

**NEWTON 21 Europe sa**  
**Avenue Gustave Demey, 57 /1160 Auderghem**  
**Be 0443.670.476**

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant**  
**l'exercice social clôturé au 31/12/2020**

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif aux activités de notre société pour l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette même date.

**1) Bilan après répartition du résultat (en €)**

<b>Actif</b>	<b>31-12-20</b>		<b>31-12-19</b>	
Actifs immobilisés	21.261.568	90%	21.468.901	89%
Actifs circulants	2.344.400	10%	2.600.785	11%
<b>Total de l'Actif</b>	<b>23.605.968</b>		<b>24.069.686</b>	
<b>Passif</b>	<b>31-12-20</b>		<b>31-12-19</b>	
Capitaux propres	17.153.516	73%	17.286.632	72%
Provisions et impôts différés	0	0%	0	0%
Dettes	6.452.452	27%	6.783.054	28%
<b>Total du Passif</b>	<b>23.605.968</b>		<b>24.069.686</b>	

**2) Compte de résultat (en €) :**

	<b>31-12-20</b>	<b>31-12-19</b>
Chiffre d'Affaire	1.704.870	1.935.397
Coût des ventes et prestations	-1.625.008	-1.809.166
Produits financiers	321.730	301.572
Produits financiers non récurrents		
Charges financières	-168.442	-247.640
Charges financières non récurrentes	-357.024	-827.720
Impôt sur le résultat	-9.242	-70
Résultat de l'année des entreprises consolidées	-133.116	-647.627

**3) Affectation du résultat (en €) :**

L'exercice clôturé au 31/12/2020 à dégagé une perte de 133.116€ que nous proposons aux actionnaires de reporter , de sorte que le résultat reporté se présente de la manière suivante :

Perte de l'exercice 2019 reportée :	-1.874 K€
Bénéfice de l'exercice 2020 :	-133 K€
	-----
Perte totale reportée au 31.12.2020:	<b>-2.007 K€</b>

#### **4) Commentaires des comptes annuels :**

En ce qui concerne le résultat, l'exercice 2020 est en phase avec les attentes budgétées .

Comme mentionné dans le rapport 2019 ,les démarches qui visaient à préparer le groupe à sa seconde phase de croissance, et avaient pesé environ 300k€ de charges exceptionnelles supplémentaires, ne se sont pas reproduites en 2020 .

Les synergies entre les entreprises belges acquises en 2018 se mettent en place afin de créer du chiffre d'affaire croisé .

Le lancement de produits innovants, tel que la plateforme de congrès virtuel 3D (Hyperfair) a fortement contribué à la croissance.

Toutes les mesures nécessaires en matière de réduction de couts fixes ont été prises afin de limiter l'impact sur le résultat d'exploitation

Nous clôturons donc l'exercice par une perte de de 133K€ ,tandis que 2019 s'est clôturé par une perte de 648 K€

#### **5) Evolution prévisible de la société :**

Les perspectives d'évolution restent favorables .

Notre stratégie consiste à développer, en Europe, de manière cohérente et intégrée, par acquisition ou création d'entreprises, un groupe fort sur un ensemble de métiers liés au marché de la santé au sens large.

La réussite de cet objectif dépend de notre capacité à créer des centres de compétences capables de transmettre à l'ensemble du groupe, les fondamentaux nécessaires à l'implémentation des expertises propres à ces métiers.

#### **6) Règles d'évaluation :**

Les modes d'évaluation utilisés dans le cadre de l'établissement des comptes annuels n'ont pas été modifiés en cours d'exercice .

Pour rappel : les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont considérés comme des frais faisant partie intégrante de l'exercice en cours et ne sont donc plus amortis.

Les immobilisations incorporelles consistent essentiellement en licences informatiques ; elles sont amorties à concurrence de 25% l'an.

Les immobilisations corporelles sont amorties de la manière suivante :

Matériel de bureau	20%, soit 5 ans,
Téléphone et GSM	33%, soit 3 ans,
Matériel informatique	33%, soit 3 ans,
Développement du site internet	25%, soit 4 ans,

Matériel roulant  
Aménagements

20%, soit 5 ans,  
20%, soit 5 ans.

#### **7) Justification du maintien des règles comptables en continuité .**

Conformément à l'article 3 :6 du Code des Sociétés , nous justifions le maintien des règles de continuité à la suite des pertes reportées reprises au passif du bilan .

La société répond effectivement à la totalité de ses engagements à l'égard des tiers et poursuit son redressement de manière notable . La société se trouve donc en situation de « going concern ».

Le Conseil d'Administration propose donc de voter le continuité de la société et la poursuite des activités.

#### **8) Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice .**

Le déclenchement de la pandémie de Covid 19 au début 2020 n'a pas affecté en profondeur notre activité , ni celle de nos filiales , dans leur grande majorité . Aucun élément particulier n'est intervenu au delà de la clôture de l'exercice 2020.

#### **9) Circonstances susceptibles d'influencer le développement de Newton 21 Europe.**

A l'exception des conséquences économiques liées au Covid 19 , le Conseil d'Administration ne prévoit aucune circonstance nécessitant d'être mentionnée , qui pourrait influencer de manière significative le développement de la société .

#### **10) Risques et incertitudes .**

En dehors des risques et incertitudes liés au Covid 19 , nous pensons que Newton 21 Europe n'est pas soumis à des risques et incertitudes spécifiques , dans l'état actuel de nos connaissances , et en dehors de tous risque et incertitudes habituels , liés au marché en général, et plus particulièrement sur celui de la Santé.

#### **11) Capital autorisé**

Aucune augmentation de capital ni d'émission d'obligation convertible ou de droits de souscription n'a été faite durant l'exercice.

#### **12) Intérêts opposés :**

Aucune décision du Conseil d'Administration n'a dû faire l'objet de l'application de l'article 7 :96 du Code des Sociétés et des Associations.

Le Conseil d'Administration  
Le Président  
A Mahaux

17/05/2021

